

La calculette du “Canard” dans l’affaire des Mistral, affiche un total de 2 milliards



D'après l'hebdomadaire "Le Canard enchaîné", qui est en général bien "renseigné"

la facture de la non-livraison des Mistral à la Russie est loin des 895 millions de remboursement.

Le Canard ajoute : - le remboursement des frais d’aménagement, pour l'accueil des Mistral du port de Vladivostok en Russie.

-la mise en conformité des trente-deux hélicoptères K52 sur le Mistral

-la formation de quatre cents marins russes pendant un an et demi.

Le gouvernement français va aussi payer, comme promis, la marge attendue par la DCNS, le groupe industriel public constructeur des Mistral.

Il va aussi rendre la totalité des équipements électroniques à la Russie.

Mettre les Mistral aux normes de l’OTAN. Payer les frais de gardiennage et d’entretien des Mistral à quai durant tous les mois que vont durer ces opérations.

Au total la calculette du journal lui fait écrire que , « *la facture de la vente*

annulée devrait dépasser 2 milliards d'euros ».

source : hebdomadaire Le Canard Enchaîné